

Suivi des sites artificiels de reproduction du Faucon crécerelle dans le canton de Genève

Rapport 2023



Groupe Ornithologique du Bassin Genevois
Chemin des Bouveries 43 – 1284 Chancy



Office Cantonal de l'Agriculture
et de la Nature (OCAN)

Table des matières

1. Introduction	3
2. Méthode	3
2.1 Contrôle des niochirs, succès reproducteur et entretien	3
2.2 Installation de nouveaux niochirs	4
3. Résultats et discussion	4
3.1 Contrôle des niochirs, succès reproducteur et entretien	4
3.2 Installation de nouveaux niochirs	5
4. Communications diverses	6
5. Conclusion	6
6. Remerciements	6
7. Références	7

Réalisation :

Jérémy Gremion (jeremy.gremion@gobg.ch) et David Bärtschi (david@lalibellule.ch)

Groupe Ornithologique du Bassin Genevois
Chemin des Bouveries 43 – 1284 Chancy

La Libellule
Rue de Lausanne 112 – 1202 Genève

Avec le soutien de : Office Cantonal de l’Agriculture et de la Nature (OCAN)

Citation : Gremion, J. et Bärtschi, B. (2023) : *Suivi des sites artificiels de reproduction du Faucon crécerelle dans le canton de Genève, rapport 2023*. GOBG, 7 pp.

Photo page de titre : Faucon crécerelle ©Jérémy Gremion

Photo page 4 : Installation de niochirs ©Jérémy Gremion

Photo page 7 : Couple de Faucons crécerelles ©Alain Barbalat

Chancy, le 22 décembre 2023

1. Introduction

Le Faucon crécerelle (*Falco tinnunculus*) vit principalement dans les milieux ouverts. Sur le Plateau suisse, il affectionne particulièrement la zone agricole dans laquelle il niche presque exclusivement dans des nichoirs artificiels. Chassant principalement des petits rongeurs, ce faucon est un bon exemple d'auxiliaire du monde agricole car il régule les populations de campagnols et d'autres espèces de micromammifères.

Le Faucon crécerelle est une espèce prioritaire pour une conservation ciblée en Suisse et est considéré comme « Potentiellement menacé » par la nouvelle Liste rouge des oiseaux nicheurs de Suisse (Knaus *et al.*, 2021). Dans nos paysages suisses exploités intensivement, le Faucon crécerelle souffre principalement du manque de sites de nidification naturels. Par conséquent, ce petit rapace bénéficie d'un programme de conservation et de suivi coordonné par la Station ornithologique suisse (Vogelwarte) depuis 2002. Dans le canton de Genève, ce travail est réalisé par l'association La Libellule depuis 2007 et s'inscrit également dans les activités du Groupe Ornithologique du Bassin Genevois (GOBG) depuis 2022. Le GOBG bénéficie depuis 2023 d'un financement alloué par le Fonds Electricité Vitale Vert pour augmenter le nombre de nichoirs dans le canton.

Ce rapport d'activités présente les actions de conservation ainsi que les résultats du suivi des sites artificiels de reproduction du Faucon crécerelle au cours de la saison de reproduction 2023 dans le canton de Genève.

2. Méthode

2.1 Contrôle des nichoirs, succès reproducteur et entretien par la Libellule

Dans le but de contrôler le succès de reproduction et d'entretenir les nichoirs, plusieurs journées sur le terrain ont été effectuées sur deux périodes principales :

1. Nettoyage et/ou pose de nouveaux nichoirs (avril) ;
2. Contrôle de la reproduction (fin mai, début juin).

Comme les années précédentes, certaines données de reproduction ont été récoltées via des observateurs externes qui suivent des nichoirs à proximité de chez eux. Afin de sensibiliser le public, les observateurs, les agriculteurs ou les riverains, une fiche explicative est utilisée comme outil de communication sur cette espèce.

De plus, afin de faciliter les tournées de contrôle, une caméra montée sur une perche télescopique a été utilisée pour acquérir des images de nichoirs situés très haut. Cette dernière est constituée de deux cannes à pêche de type « canne à coup » de 5 m de longueur chacune.

En 2023, le nombre total de nichoirs installés dans le canton par la Libellule est de 62. Au total, 55 nichoirs ont pu être vérifiés durant les trois journées de recensement les 2 et 30 mai, ainsi que le 1^{er} juin.

2.2 Installation de nouveaux niochors par le GOBG

Depuis peu, le GOBG a élaboré un dépliant qui présente les possibilités d'amélioration des habitats en faveur de l'avifaune et en zone rurale. L'installation de niochors artificiels en faveur du Faucon crécerelle est une des mesures mentionnées. Grâce au Fonds Electricité Vitale Vert des SIG, 7 niochors ont été installés en 2023.

Les niochors installés par le GOBG ne sont pas contrôlés systématiquement (pas de vérification locale avec l'échelle), le but premier étant la conservation par l'augmentation de l'offre en sites de reproduction. Cependant, les exploitants des bâtiments concernés seront contactés pour savoir, dans la mesure du possible, s'il y a eu reproduction. Le groupe d'étude du projet « Effraies des clochers » de notre association pourra également contrôler le succès des niochors si ces derniers sont installés à proximité des niochors à Effraies des clochers.



Figures 1 et 2 : À gauche, un niochor installé sur un bâtiment agricole. À droite, un niochor installé sur un arbre isolé sur lequel un couple est régulièrement observé.

3. Résultats et discussion

3.1 Contrôle des niochors, succès reproducteur et entretien par la Libellule

En 2023, au moins 20 niochors à Faucon crécerelle ont été occupés sur les 55 niochors contrôlés. Le taux d'occupation des niochors s'élève donc à 36%. Ce taux est supérieur à ceux des deux dernières années, respectivement 28% et 21 % en 2021 et 2022.

À noter qu'en 2023, un niochor à Effraie des clochers a été occupés par des Faucons crécerelles. Le nombre de niochors abritant une reproduction s'élève donc à 21 niochors. Ce cas est considéré dans les analyses du succès de reproduction, car les nombres d'œufs et de jeunes ont été documentés.

En 2023, au minimum 113 œufs ont été dénombrés, qui ont donné au moins 78 jeunes au mois de juin (Tableau 1). Au moins 6 nichées de 5 poussins ont été observées, ce qui tend à démontrer une abondance et/ou une bonne accessibilité des ressources alimentaires. Trois nichées de 4 à 6 œufs n'ont donné aucun jeune.

Tableau 1 : Résumé des observations de la reproduction dans les nichoirs suivis en 2023

Type de nichoir	Nombre d'œufs observés	Nombre de poussins
Faucon crécerelle	≥4	3
	6	4
	5	4
	≥4	4
	≥6	4
	6	6
	5	5
	6	≥4
	6	4
	≥7	4
	≥4	0
	6	≥4
	≥5	0
	≥4	≥4
	≥5	5
	5	5
6	5	
6	0	
6	≥4	
5	4	
Effraie des clochers	6	5
Totaux	≥113	≥78

3.2 Installation de nouveaux nichoirs par le GOBG

Sept nichoirs ont été installés dans des secteurs dénués de nichoirs en fonction des opportunités : demandes des agriculteurs, connaissances, en parallèle au projet Effraie, etc. (Figure 3). Ils sont installés en priorité sur les bâtiments agricoles, car ces derniers montrent un plus haut taux de réussite que ceux installés dans les arbres. Cependant, certains arbres isolés et bien situés ont également été équipés de nichoirs.

Les nichoirs ont été installés pendant ou après la période de reproduction du Faucon crécerelle. Par conséquent, ces nichoirs ne pourront être occupés pour la première fois que l'année prochaine, en 2024.

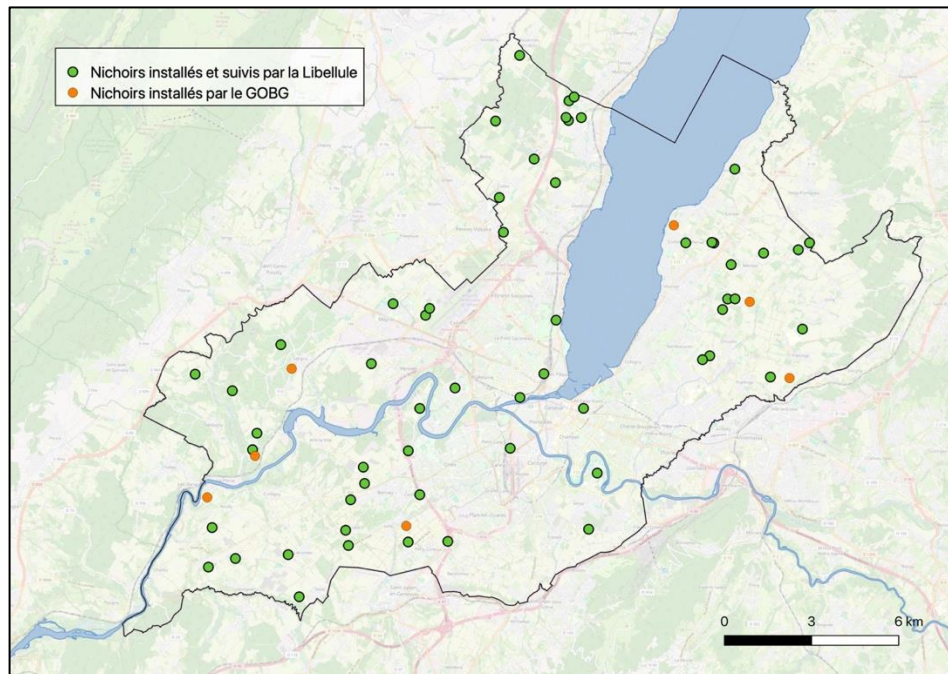


Figure 3 : Répartition géographique des nichoirs suivis par la Libellule et ceux installés en 2023 par le GOBG

4. Communications diverses

L'installation de nouveaux nichoirs se fait principalement sur les façades des bâtiments dans ou proches de la zone agricole. Si vous connaissez des personnes qui pourraient accueillir un nichoir à faucons sur leur propriété, nous vous invitons à transmettre les coordonnées via [ce formulaire](#).

5. Conclusion

Le nombre de nichée avec beaucoup de jeunes et le très bon taux d'occupation des nichoirs semblent indiquer que l'année 2023 a été très bonne pour la reproduction du Faucon crécerelle. Cependant, l'espèce est dépendante des nichoirs artificiels dans la zone agricole de Genève. Par conséquent, nos deux associations se réjouissent de participer à la conservation de cette espèce auxiliaire à l'agriculture en poursuivant l'installation et le suivi des nichoirs.

6. Remerciements

La Libellule et le GOBG adressent leurs sincères remerciements à :

- Tous les propriétaires qui hébergent des nichoirs, qui les accueillent chaque année et qui les renseignent sur les Faucons crécerelles ;
- Au Fonds Electricité Vitale Vert qui soutient l'installation de nouveaux nichoirs dans le canton ;
- L'Office Cantonal de l'Agriculture et de la Nature (OCAN) de l'Etat de Genève qui soutient le projet ;
- Tous les observateurs qui signalent leurs observations de Faucons crécerelles sur les bases de données naturalistes.

7. Références

KNAUS P., ANTONIAZZA S., KELLER V., SATTLER T., SCHMID H., STREBEL N. 2021 : LISTE ROUGE DES OISEAUX NICHEURS. ESPÈCES MENACÉES EN SUISSE. OFFICE FÉDÉRAL DE L'ENVIRONNEMENT (OFEV) ; STATION ORNITHOLOGIQUE SUISSE. L'ENVIRONNEMENT PRATIQUE N° 2124 : 54 P



Figure 4 : Couple de Faucons crécerelles au nichoir (le mâle est en haut)